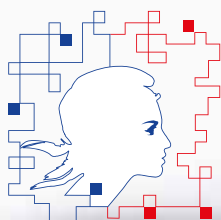




MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



TECH.GOUV

Accélérer la **transformation**
numérique du service **public**

STRATÉGIE ET FEUILLE DE ROUTE

2019-2022

Édition actualisée mi-2021

SOMMAIRE

2

Édito

4

400 jours pour accélérer
la transformation numérique de l'État

6

Bilan du programme à mi-2021

8

Évolution du plan d'action

12

La stratégie de TECH.GOUV répond à six enjeux

14

Ils et elles animent TECH.GOUV

18

Missions et actions de TECH.GOUV

20

LABEL

23

IDNUM

28

DATA

32

INFRA

36

PILOT

39

TALENTS

42

BETA

45

TRANSFO

50

Gouvernance de TECH.GOUV

52

Indicateurs de pilotage TECH.GOUV



ÉDITO

Amélie de Montchalin
Ministre de la Transformation
et de la Fonction publiques

Pour améliorer et simplifier l'action publique pour tous les Français, dans tous les territoires, nous devons appuyer sur un État numérique plus performant. La crise sanitaire sans précédent rend plus que jamais nécessaire l'accélération de la numérisation des services publics qui est une priorité du Président de la République et du Gouvernement depuis 2017.

La transformation numérique des services publics est donc au cœur de la feuille de route du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques que j'ai présentée le 4 mars dernier. Cette transformation numérique doit poursuivre trois ambitions majeures : des services publics numériques et des outils de meilleure qualité pour les Français et les agents publics, une plus grande ouverture et transparence de l'action publique grâce au numérique, et enfin une souveraineté numérique renforcée.

Le programme TECH.GOUV a été lancé en 2019 par la direction interministérielle du numérique pour accélérer la transformation numérique de l'État. Je me réjouis de constater les premiers progrès obtenus dans de nombreux domaines, deux ans après son lancement : la réussite de FranceConnect, qui simplifie l'accès aux démarches administratives pour plus de 28 millions de Français ; le déploiement de nouveaux outils numériques qui ont permis à des centaines de milliers d'agents de continuer à travailler à distance pendant la crise sanitaire ; le lancement des commandos d'amélioration

de l'expérience utilisateur qui mettent le citoyen au cœur des projets numériques publics ; le lancement d'outils pour rendre le numérique public plus écoresponsable ; et la transparence sur les résultats, avec l'observatoire de la qualité des démarches en ligne et le panorama des grands projets numériques de l'État qui aident l'État à mieux piloter ses actions de modernisation et à en rendre compte aux Français.

Notre ambition de transformation repose sur les agents publics en administrations centrales, dans les services déconcentrés et les opérateurs qui sont mobilisés au quotidien pour améliorer le numérique de l'État. À cet égard, je suis particulièrement attentive aux actions en faveur de l'attractivité et de la diversité dans le recrutement des experts du numérique de l'État. Ils témoignent de la capacité de l'État à être à l'avant-garde dans le numérique.

Depuis un an, le Gouvernement a accéléré les efforts de numérisation de l'administration grâce aux moyens du plan France Relance. Cet effort sans précédent doit permettre de rendre concrète cette transformation numérique de l'État dans le quotidien des Français.

Fidèlement,

Amélie de Montchalin



©Alexia Perchant

TECH.GOUV

Les technologies numériques
au service des citoyens
et des agents publics

Nadi Bou Hanna
Directeur interministériel du numérique

Avec TECH.GOUV, l'État s'est doté d'un programme ambitieux pour accélérer la transformation numérique du service public.

Cette stratégie répond à six enjeux clairement identifiés — simplification, inclusion, attractivité, maîtrise, économies, alliances — qui doivent mobiliser l'ensemble des parties prenantes à un service public de qualité, à savoir l'État, les collectivités territoriales et leurs opérateurs.

Il s'agit de concevoir et mettre en œuvre des projets numériques réalistes et utiles, en phase avec les attentes et les besoins des citoyens, des entreprises et des agents publics. Ces projets doivent permettre d'inventer de nouveaux usages, de développer la résilience de l'action publique en situation de crise et d'accompagner les nouvelles organisations du travail au sein de l'État tout en s'assurant que les citoyens les moins à l'aise avec le numérique continuent à bénéficier des services publics.

Les contraintes sont nombreuses : budgétaire bien évidemment ; technique, car l'État

doit recouvrer une meilleure maîtrise de son environnement numérique ; humaine enfin, car la guerre des compétences fait rage dans les métiers dont nous avons besoin pour réaliser notre feuille de route. Pour les surmonter, les directions numériques des ministères ont allié leurs forces et travaillé de concert pour lancer et conduire TECH.GOUV.

Ce deuxième anniversaire du programme donne l'occasion d'un nouveau bilan qui consacre des réussites notables et clarifie le chemin restant à parcourir, alors que la crise sanitaire a à la fois renforcé les attentes et imposé de nouveaux chantiers prioritaires.

TECH.GOUV est un défi pour tous les promoteurs de la transformation numérique de l'État. Ce bilan donne du sens au travail quotidien de nombreux agents experts du numérique et de l'espoir à tous ceux qui se disaient « Nous n'y arriverons jamais ». Il est l'occasion de replacer la France dans le peloton de tête des États numériques et de renforcer le lien avec les citoyens.

400 JOURS POUR ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ÉTAT

MARS 2021-MAI 2022 :

Le 4 mars 2021 la ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques a annoncé une priorisation de l'ambition de la transformation numérique de l'État sur :

3 publics

- Les usagers et les entreprises
- Les agents publics
- Les acteurs de la démocratie

3 enjeux

- La qualité des services publics
- L'ouverture et la transparence
- La souveraineté et la sécurité

Cela se traduit par l'accélération de **3** grands chantiers



France
Connect

Simplifier et sécuriser l'accès
aux démarches en ligne

Les démarches en lignes

Simplifier les démarches
administratives essentielles
du quotidien des Français

L'équipement des agents

Donner aux agents
de meilleures conditions
de travail numériques

Deux autres projets structurants ont également été mis en avant :

Une politique publique de la donnée ambitieuse



1

Feuille de route devra être fournie par
chaque ministère sur la gouvernance,
l'ouverture et la valorisation de ses
données en septembre



11

Nouvelles politiques publiques
ont intégré le baromètre des résultats
de l'action publique en avril 2021



60

Jeux de données et codes
sources ouverts en 2021



15M€

Déjà attribués depuis le 1^{er} janvier
par #FranceRelance pour
des projets liés à la donnée

Une stratégie cloud de l'État

La nouvelle stratégie « Cloud au centre » de l'État a été validée,
pour répondre à 4 enjeux :



- Mobiliser les meilleures solutions numériques
- Protéger les données et assurer la sécurité informatique
- Garantir notre souveraineté numérique et assurer notre autonomie de décision
- Contribuer au développement de la filière numérique européenne

BILAN DU PROGRAMME À MI-2021

ENJEUX ET OBJECTIFS

En avril 2019, la direction interministérielle du numérique (DINUM) a engagé, avec le concours de l'ensemble des ministères, le programme TECH.GOUV d'accélération de la transformation numérique du service public. Bâti sur trois piliers étroitement imbriqués – la donnée, l'innovation et les systèmes d'information – il vise à rattraper le retard accumulé au cours des années précédentes, à donner corps à la transformation publique par le numérique, et à la rendre perceptible par les usagers comme les agents publics.

Deux ans après son lancement, tous les projets ont été engagés et la plupart ont obtenu des résultats en ligne avec les objectifs initiaux, voire supérieurs.

Loin de pénaliser le programme, le contexte de crise actuel a mis en lumière le numérique, son importance et son potentiel, et a agi comme un catalyseur pour mobiliser les administrations afin qu'elles consacrent davantage de moyens et d'énergie à leur transformation numérique.

DÉCOUVREZ LES AVANCÉES POUR CHAQUE MISSION :

LABEL

Ouverture du catalogue GouvTech en mai 2021 (catalogue.numerique.gouv.fr) avec plus de 200 solutions référencées, très diversifiées : logiciels métiers, plateformes de développement (low-code/no-code), composants d'infrastructure, services en ligne, etc. Un nombre doublé depuis.



IDNUM

- Montée continue en usage de FranceConnect : l'objectif de 25 millions d'utilisateurs à fin 2022 a d'ores et déjà été dépassé avec plus de 26 millions d'utilisateurs atteints à l'été 2021.
- Mise en service d'AgentConnect pour les agents publics.

DATA

- Mise à disposition de plusieurs dizaines de nouvelles API (sur api.gouv.fr) ayant fait l'objet de plus d'un millier de demandes d'utilisation.
- Mise en service du hub d'échange de données entre administrations Hubee.
- Premiers tableaux de bord pour une prise de décision publique éclairée par la donnée.



INFRA

- Publication de la doctrine « Cloud au centre » destinée à développer la culture Cloud au sein de l'État.
- Sac à dos numérique de l'agent public (SNAP) complété par de nouveaux outils, lancement des services d'audioconférence et de webinaire dédiés aux agents de l'État, accroissement des usages des outils de travail collaboratif interministériels.



BETA

Depuis mi-2020, sur les 12 derniers mois :

- 23 nouveaux produits numériques cofinancés par le fonds d'accélération des Startups d'État et de Territoires (FAST), au travers de 4 appels à candidatures.
- Création de 4 nouveaux incubateurs ministériels de Startups d'État, soit un total de 10.
- Premières interventions de la « brigade d'intervention numérique », avec des réalisations déployées à large échelle (comme Santé Psy Étudiant, Audioconf, etc.)



TALENTS

- Extension de plusieurs initiatives valorisant les métiers numériques de l'État (Talents féminins du numérique, Vis Mon Job).
- Travaux engagés sur la plateforme de promotion des métiers du numérique au sein de l'État.



PILOT

Premiers livrables de la démarche Green Tech (Numérique écoresponsable) destinée à réduire les impacts environnementaux du numérique public, avec notamment la publication d'un guide pratique pour des achats numériques responsables ouvert à consultation publique.



TRANSFO

- Amélioration sensible des démarches suivies dans l'observatoire de la qualité des services publics numériques.
- 2^e édition et pérennisation du baromètre numérique de l'agent, qui recueille l'avis des agents de l'État sur leur environnement numérique de travail.
- Premières missions de conseil en stratégie de transformation numérique.



ÉVOLUTION DU PLAN D'ACTION

De nouvelles actions intègrent
le programme TECH.GOUV :

Ressources de la transformation numérique de l'État (mission PILOT - action PI4)

Mesurer dans la durée l'effort financier et humain dédié au numérique par les ministères, et le comparer à d'autres organisations publiques et privées, permet d'éclairer les décisions dans l'allocation des ressources à la transformation numérique de l'État.

Transformation numérique des territoires (mission TRANSFO - action TR6)

Lancé au printemps 2021 avec un portage politique fort, le programme Transformation numérique des territoires (TNT) rejoint TECH.GOUV afin d'accélérer les premiers projets.

Prenant la suite du programme DCANT, TNT vise à développer la coopération numérique entre l'État et les collectivités territoriales, en particulier à co-construire et soutenir sur le long terme des produits et des services numériques communs à l'État et aux collectivités territoriales.

Mieux utiliser les logiciels libres (mission LABEL - action LA6)

Ce nouveau projet sera ajouté au programme suite aux annonces à venir prochainement relatives aux actions de l'État dans le domaine du logiciel libre.

Administration proactive (mission TRANSFO - action TR7)

L'administration proactive, c'est l'inversion de la logique administrative conventionnelle : plutôt qu'attendre l'utilisateur au guichet, l'administration pourrait devancer ses souhaits, la résolution de ses problèmes, ses obligations, et l'aider à naviguer dans le dédale administratif, lui rappeler les échéances, le notifier des droits dont il pourrait se prévaloir et lui indiquer les moyens pour les faire valoir, voire lui accorder ses droits sans attendre sa demande. Cette approche doit renforcer la confiance de l'utilisateur dans la bienveillance des services de l'État à son égard.

Dossier numérique de l'entreprise (mission DATA - action DA7)

Le dossier numérique de l'entreprise vise à offrir une vision exhaustive des données publiques relatives aux personnes morales. Ce point d'entrée unique, cohérent avec le projet de guichet unique Entreprise, facilitera pour les entrepreneurs l'accès aux informations et documents liés à leurs structures et les aidera à mettre à jour leurs données en les orientant vers les bonnes démarches.

Ces 3 dernières actions renforcent la politique publique de la donnée, des algorithmes et des codes sources dont l'ambition a été fixée par la circulaire du 27 avril 2021 signée par le Premier ministre.



Plusieurs actions sont adaptées ou complétées :



Renforcer **l'écoute des agents publics au sujet de leur environnement de travail numérique (action TR4)**, en recueillant leur avis également sur leurs principaux outils numériques de travail (services collaboratifs, SIRH, etc.).



Après la publication de la doctrine de l'État Cloud au centre, adapter **le projet IN 3 de Cloud interne** afin de renforcer les liens entre les deux offres PI (portée par le ministère de l'Intérieur) et Nubo (DGFIP).
Compléter **l'action IN 4**, orientée sur l'offre **Cloud commercial de confiance** (SecNumCloud, immune au droit extracommunautaire) par la constitution d'une équipe multi-ministérielle d'accompagnement à l'adoption de la **culture Cloud**.



Renforcer la **brigade d'intervention numérique (action BE5)** par la mise en place d'une équipe interministérielle recrutée au sein de la DINUM, et la possibilité pour les ministères d'y faire appel pour les projets stratégiques.



Enrichir les possibilités offertes par **FranceConnect (action ID1)** pour permettre de donner **procuration d'identification** à un tiers afin qu'il puisse réaliser des démarches en ligne pour son compte (ouverte à davantage de tiers qu'AidantConnect).

Achevés ou en fonctionnement désormais régulier, les projets suivants quittent le programme TECH.GOUV dans le courant de l'année 2021 :



Le catalogue GouvTech (action LA2) est mis en ligne et les critères d'auto-évaluation des solutions qui y sont référencés (**action LA1**) seront fixés avant fin 2021.

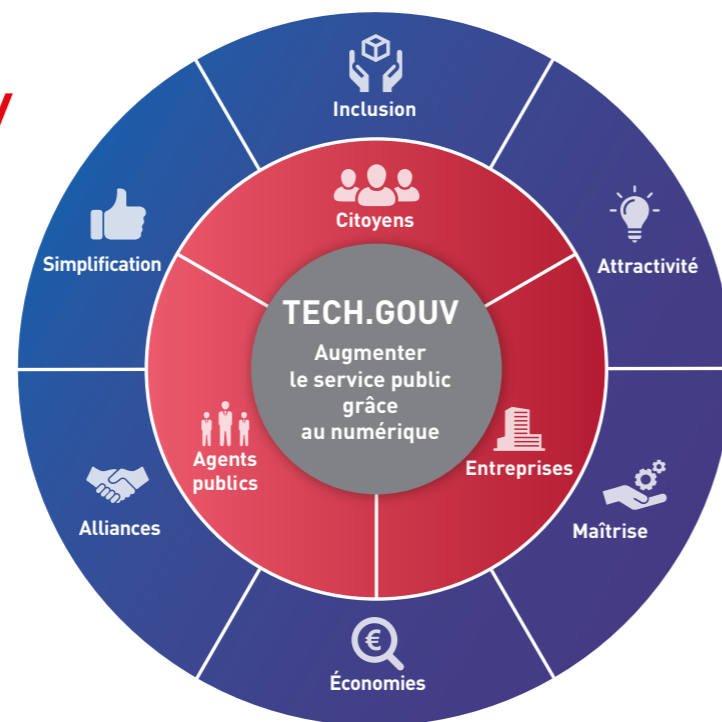


Le projet « **Inclusion numérique** » (**action TR5**) quitte le programme TECH.GOUV. L'accessibilité numérique des démarches administratives phares de l'État, ainsi que leur simplicité, sont suivies dans l'observatoire de la qualité des services publics numériques et soutenues par le plan France Relance. L'accompagnement humain est traité via le programme « France Services ».



Le processus d'investigation et de sélection de **Startups d'État**, soutenu par le fonds d'accélération des Startups d'État et de Territoires (FAST), étant maintenant rodé, et le cycle de vie des Startups d'État clarifié et partagé avec les incubateurs créés dans chacun des ministères, **l'action BE2** sera clôturée.

La stratégie de **TECH.GOUV** répond à six enjeux



1. SIMPLIFICATION

Simplifier la vie des gens

Accéder à ses droits ou accomplir ses obligations administratives doit être facile, rapide et ergonomique. Cette simplification des services publics, plébiscitée par les Français comme par les agents, doit être obtenue grâce au numérique.



2. INCLUSION

Réduire les inégalités territoriales et ne laisser aucun usager et aucun agent public au bord du chemin numérique

Le numérique doit permettre aux usagers d'accéder aux services publics y compris lorsqu'ils sont physiquement éloignés. Réduire la fracture territoriale, c'est développer la dématérialisation et en améliorer la qualité et l'intelligibilité. Mais c'est aussi s'assurer qu'aucun usager et aucun agent public n'est laissé au bord du chemin numérique.



3. ATTRACTIVITÉ

Attirer les talents au sein de l'État-employeur et simplifier la vie des agents publics

L'amélioration de l'environnement numérique de travail des agents facilitera le recrutement des bons profils et favorisera leur motivation, dans tous les métiers. Cette attractivité sera renforcée en faisant évoluer les méthodes de travail et de management, pour tirer pleinement profit du potentiel numérique.



4. MAÎTRISE

Accroître l'autonomie et la sécurité numérique de l'État par une meilleure maîtrise technologique

Nous devons nous assurer de la maîtrise des systèmes d'information, des architectures et des données afin d'accroître l'autonomie numérique de l'État et sa sécurité, et lui permettre d'opérer des choix éclairés. Renforcer cette maîtrise technologique concourt directement à préserver la souveraineté nationale.



5. ÉCONOMIES

Optimiser les dépenses publiques

Le numérique peut et doit être source d'économies. À ce titre, c'est un outil d'optimisation des dépenses publiques car il participe à la production d'un service de meilleure qualité et à moindre coût. Ces économies contribueront aux investissements dans l'innovation de demain.



6. ALLIANCES

Développer les partenariats avec la société civile et co-créer de nouveaux services

La mise en place de partenariats ouverts et d'alliances avec des acteurs publics et privés de confiance favorise l'innovation. L'association des citoyens renforce leur confiance dans les actions de transformation numérique de l'État. Ces alliances démultiplient les capacités de l'État à produire rapidement et à moindre coût de nouveaux services en phase avec les attentes des citoyens et entreprises.



ILS ET ELLES ANIMENT **TECH.GOUV**

Le programme TECH.GOUV est piloté au sein de la direction interministérielle du numérique (DINUM) par une direction de programme et une équipe de chefs de mission passionnée, en liaison constante avec les ministères contributeurs.

De gauche à droite :

Xavier Albouy, directeur de programme TECH.GOUV

Paul-Emmanuel Caillard, chef de la mission INFRA

Romain Tales, chef de la mission DATA

Sabine Guillaume, cheffe de la mission LABEL

Nadi Bou Hanna, directeur interministériel du numérique

Christine Balian, cheffe de la mission IDNUM

Florian Delezenne, chef de la mission BETA

Patrick Ruestchmann, chef de la mission TRANSFO

Virginie Rozière, cheffe de la mission PILOT

Soraya Saa, cheffe de la mission TALENTS



UNE STRATÉGIE **COLLECTIVE**

TECH.GOUV est une initiative collective et participative :

- L'**État**, à la fois coproducteur et client de l'initiative, bénéficie des actions mises en place par les différents services ministériels et contribue à leur mise en œuvre ;
- Les **collectivités territoriales** qui le souhaitent inscrivent leur action numérique dans TECH.GOUV afin de présenter aux usagers une offre de service cohérente, gommant les découpages administratifs ;
- Les **entreprises** et les **associations** peuvent contribuer à l'intérêt général en démultipliant l'effet de TECH.GOUV sur la société avec leurs propres offres de services.

Tous les projets, produits et méthodes portés par ces acteurs, dès lors qu'ils relèvent des objectifs stratégiques du programme et qu'ils génèrent une valeur ajoutée substantielle pour la communauté nationale, peuvent s'inscrire dans la dynamique TECH.GOUV.

MISSIONS ET ACTIONS DE TECH.GOUV

Pour un numérique
au service des citoyens
et des agents publics

Cadre d'action composé de **8 missions**, TECH.GOUV vise à faire progresser continuellement l'État numérique et les services proposés aux usagers et aux agents.

La feuille de route 2019-2022 comprend 43 projets. Parmi eux, 9 sont désormais achevés, 1 le sera fin 2021 et 5 nouveaux font leur entrée en 2021.

UN PROGRAMME ÉVOLUTIF ET CONTRIBUTIF

TECH.GOUV n'est pas un programme conventionnel : dans une logique agile, son contenu, sa feuille de route et son calendrier évoluent en continu, selon les objectifs qui lui sont assignés, les ressources qui lui sont allouées, et les succès et les échecs éventuels constatés au gré de l'avancement des travaux. Dans cet esprit, la feuille de route a été actualisée en août 2021.

TECH.GOUV est aussi un programme contributif : chaque ministère, selon les capacités, les ressources et les expertises dont il dispose, prend en charge en direct certaines actions ou alloue des contributeurs aux différents projets.

La feuille de route du programme TECH.GOUV ne liste pas de manière exhaustive tous les projets et actions de l'État dans le domaine numérique ni tous ceux de la DINUM. S'y ajoutent en particulier les plans propres à chaque ministère, les actions récurrentes et les activités assurant le fonctionnement informatique courant de l'État.



**Des produits et
des services numériques pour
développer les nouveaux usages**

LABEL

Labelliser les solutions et outils numériques recommandés pour les administrations

IDNUM

Construire une identification unifiée pour les services en ligne

DATA

Exploiter tout le potentiel des données au service des politiques publiques

INFRA

Construire et opérer des infrastructures et des services numériques mutualisés



**Des expertises numériques
accélérant la transformation
du service public**

PILOT

Accompagner la conception et le pilotage des systèmes d'information de l'État

TALENTS

Attirer et fidéliser les talents du numérique, et accompagner les managers publics dans l'usage du numérique

BETA

Concevoir des services publics numériques autrement

TRANSFO

Appuyer la transformation publique par le numérique



LABEL

Labelliser les solutions et outils numériques recommandés, à l'usage des administrations

OBJECTIF : favoriser la création de services publics numériques utilisant les meilleures solutions disponibles

Les administrations sont amenées à acheter ou développer elles-mêmes de nombreux logiciels et services numériques. Ces solutions doivent fournir des garanties en matière de **protection des données personnelles**, de **réversibilité**, de **pérennité** et de **conformité aux grands principes** du numérique public (référentiels, ouverture des données, accessibilité...).

Les PME françaises et européennes doivent pouvoir mettre en avant leurs solutions à armes égales avec les grandes entreprises aux moyens commerciaux plus développés.

La mission LABEL vise ainsi à favoriser l'identification de solutions numériques de qualité utiles aux services publics, tout en contribuant à leur mutualisation entre administrations.

Où en est-on mi-2021 ?

Première concrétisation majeure en mai 2021 : la mise en ligne du **catalogue GouvTech (action LA2)** (catalogue.numerique.gouv.fr), présentant aujourd'hui **plus de 400 logiciels, sous licence propriétaire ou libre, et services numériques référencés par des acteurs privés**.

Dès l'automne 2021, les porteurs de solutions pourront les **autoévaluer (action LA3)**, selon un ensemble de **critères** établis au second semestre 2021 (**action LA1**).

Pour renforcer la neutralité des évaluations, un processus de **labellisation (action LA3)** sera ensuite mis en place, pour un démarrage opérationnel en 2022.

Pour encourager le **recours aux solutions du catalogue (action LA4)** et les retours d'expérience, une plateforme en ligne réservée aux acteurs publics sera ouverte à l'automne 2021. Elle sera le pivot de la communauté des utilisateurs de solutions au sein des administrations et contribuera à renforcer la confiance des responsables du numérique dans les produits qu'ils sont amenés à intégrer dans leurs systèmes d'information.

Nouvelle action ajoutée à TECH.GOUV mi-2020, le **Lab GouvTech (action LA5)** a ouvert son guichet et mené ses premières actions de sourcing ciblées pour identifier des solutions numériques innovantes répondant à un besoin spécifique d'une administration et ainsi en favoriser l'expérimentation. Le Lab a pu également s'appuyer sur les solutions référencées dans le catalogue GouvTech.

Enfin, une nouvelle « **Mieux utiliser les logiciels libres** » (**action LA6**) sera ajoutée dans le cadre des annonces à venir prochainement sur les actions du gouvernement en matière de logiciel libre.

- LABEL - Feuille de route 2019-2022

ACTION LA1 → Règles de labellisation	Clôture prévue fin 2021
<p>Évaluer les attentes et définir les règles de labellisation de produits et services numériques</p> <p>→ Définition des règles de labellisation et mise en place d'une procédure de consultation avec les industriels du numérique</p> <p>→ Finalisation des critères de labellisation</p>	<p> DINUM</p> <p> 2nd semestre 2021</p> <p> 2nd semestre 2021</p>
ACTION LA2 → Catalogue GouvTech	Objectif atteint ✓
<p>Construire le catalogue en ligne des solutions numériques référencées et en assurer la maintenance évolutive</p>	<p> DINUM</p> <p> Fait : catalogue lancé au 2^e trimestre 2021</p>
ACTION LA3 → Service de labellisation	
<p>Mettre en place un processus de labellisation pour renforcer la confiance dans l'évaluation de la qualité des solutions référencées</p> <p>→ Sélectionner les entités chargées d'effectuer les labellisations</p> <p>→ Promouvoir la labellisation auprès des éditeurs</p>	<p> DINUM</p> <p> 2022</p>

ACTION LA 4 → Impact du catalogue

Suivre et améliorer l'impact du label



- Évaluer l'utilisation du catalogue GovTech de solutions numériques
- Élaborer et piloter les actions de rationalisation et de mutualisation s'appuyant sur les solutions référencées

📅 Jusqu'à fin 2022

ACTION LA 5 → Lab GovTech

Favoriser l'identification des solutions de la GovTech pouvant répondre aux besoins des administrations, et faciliter la mise en relation des acteurs



- Assurer une veille sur les innovations issues de la GovTech qui permettraient d'accroître l'autonomie numérique de l'État
- Identifier des projets au sein de l'administration candidats pour expérimenter ces offres

📅 Lancement du guichet effectué au 1^{er} trimestre 2020. Montée en puissance jusqu'au 1^{er} semestre 2022

ACTION LA 6 → Mieux utiliser les logiciels libres

Nouveau

- à venir : ce projet sera issu des actions que le Gouvernement annoncera prochainement dans le domaine du logiciel libre, en déclinaison de la circulaire du Premier ministre du 27 avril 2021



📅 À venir



IDNUM

Construire une identification unifiée pour les services en ligne

OBJECTIF : faciliter l'accès aux services en ligne en fédérant les identités pour tous les usagers (particuliers, entreprises et agents publics)

Accéder aux services en ligne **en toute confiance et sécurité**, sans avoir chaque fois à créer de nouveau compte : c'est la promesse de FranceConnect. Créé par la direction interministérielle du numérique, ce **fédérateur d'identités conçu par l'État** permet à l'utilisateur de s'identifier en ligne en utilisant l'un de ses comptes existants (impots.gouv.fr, Ameli, etc.).

En 2019, alors adopté par près de **12 millions d'utilisateurs**, FranceConnect donnait accès à plus de 500 sites publics, et, depuis novembre 2018, à des services du secteur privé comme les banques ou les assurances.

Objectif : que tous les services publics en ligne et un grand nombre de services privés proposent FranceConnect pour atteindre **25 millions d'utilisateurs d'ici 2022**.

Où en est-on mi-2021 ?

Dans le cadre de TECH.GOUV, le déploiement de **FranceConnect** a été accéléré (**action ID1**). Dépassant d'ores et déjà l'objectif fixé, le service est désormais utilisé par **plus de 26 millions de citoyens** et 8,2 millions y ont recours plus de quatre fois par an. FranceConnect est déployé sur **plus de 950 services en ligne**, parmi lesquels **une cinquantaine de services privés**.

Des services complémentaires sont proposés, en particulier **AidantConnect (action ID1)**, qui permet à un professionnel de réaliser des démarches en ligne pour le compte d'un tiers. Lancé début 2020, il est en cours de déploiement dans les structures France Services, et sera complété par un service permettant de donner une procuration d'identification à d'autres personnes.

FranceConnect, comme en a attesté l'ANSSI fin 2020, est désormais en capacité de **fédérer des identités encore plus sécurisées (action ID2)**. Le lancement de **FranceConnect+**, en partenariat avec l'Identité Numérique La Poste, est ainsi prévu à l'automne 2021. **AgentConnect (action ID3)** a été lancé en juillet 2021 et va continuer à se développer. Il permet aux agents publics de se connecter à leurs applications avec un identifiant unique, et favorise la transversalité au sein de l'État.

Enfin, à partir de la fin de l'année 2021, **ProConnect (action ID4)** permettra aux dirigeants d'entreprises de prouver leur qualité sur les portails de services publics. Ils pourront également, via ce système, donner la possibilité à des collaborateurs d'agir pour leur compte dans le cadre de démarches administratives.

- IDNUM -

Feuille de route 2019-2022

ACTION ID1 → FranceConnect

Industrialiser et généraliser FranceConnect

 DINUM


→ Renforcer sa sécurité et sa disponibilité, ainsi que la confiance que les citoyens lui vouent

 Fait

→ Offrir une délégation d'identité numérique pour les aidants (AidantConnect)

 Généralisation d'AidantConnect en cours

→ Créer un système de procuration d'identification pour d'autres types de représentants

 Investigation menée au 1^{er} semestre 2021 pour étudier la procuration d'identification pour des représentants. Mise en œuvre en 2022

→ Industrialiser l'assistance aux utilisateurs

 Fait

→ Animer l'écosystème (fournisseurs d'identité, fournisseurs de services et leurs éditeurs)

 Fait, amélioration continue

→ Déployer FranceConnect à large échelle

 Fait, poursuite au 2nd semestre 2021

→ Ouvrir les services publics français à des identités numériques européennes via FranceConnect


 3^e trimestre 2021

ACTION ID2 → Synergies CNle et FranceConnect+

Faire émerger pour FranceConnect une offre de fournisseurs d'identité présentant des niveaux de garantie substantiels et élevés

 Ministère de l'Intérieur (programme Identité numérique) et DINUM

→ Produire et déployer une carte nationale d'identité électronique (CNle) à partir de laquelle le ministère de l'Intérieur et d'autres acteurs pourront dériver des identités numériques fédérées dans FranceConnect

 Carte nationale d'identité électronique déployée mi-2021. Lancement d'une identité numérique régaliennne à partir de mi-2022, dérivation fin 2022

→ Qualifier des fournisseurs d'identité du secteur privé de niveaux substantiels et élevés, et les intégrer à un nouveau service, FranceConnect+, pour permettre l'identification sur des démarches plus sensibles

 Lancement de FranceConnect+ à l'automne 2021 avec l'Identité Numérique La Poste

ACTION ID3 → AgentConnect

Développer et déployer AgentConnect et l'écosystème associé

 DINUM

→ Finaliser le prototype et le passer en production

→ Faire émerger et raccorder des fournisseurs d'identité

→ Aider à raccorder des logiciels de l'État

 Lancé en juillet 2021, déploiement au 2nd semestre 2021 et en 2022

→ Contribuer au découplage des applications ministérielles et à leur ouverture à l'interministériel via AgentConnect

 Généralisation 2021-2022

ACTION ID4 → ProConnect


Développer et déployer ProConnect et l'écosystème associé

 Ministères économiques et financiers

→ Mener une étude interministérielle

 Fait

→ Développer ProConnect

 Mise en production d'une première version fin 2021

→ Faire émerger et animer le réseau d'acteurs concernés (fournisseurs de services et de données, éditeurs)

 2022



PRODUITS et SERVICES

LABEL

Labelliser les solutions et outils numériques recommandés pour les administrations

Règles de labellisation (clôture prévue fin 2021)

Catalogue GouvTech ✓

Service de labellisation

Impact du catalogue

Lab GouvTech

(nouveau) Mieux utiliser les logiciels libres

DATA

Exploiter tout le potentiel des données au service des politiques publiques

Guichet Dites-le-nous une fois ✓

Datapedia

Dossier numérique citoyen

Dossier numérique de l'agent

Vitam accessible en service

Éclairer les décisions publiques par la donnée

(nouveau) Dossier numérique de l'entreprise

IDNUM

Construire une identification unifiée pour les services en ligne

FranceConnect

Synergies CNle et FranceConnect+

AgentConnect

ProConnect

INFRA

Construire et opérer des infrastructures et des services numériques mutualisés

Résilience RIE et Rimbaud

Convergence des grands réseaux

Cloud interne

Adoption Cloud au centre

Environnement de travail numérique de l'agent ✓

Sac à dos numérique de l'agent public



EXPERTISES NUMÉRIQUES

PILOT

Accompagner la conception et le pilotage des systèmes d'information de l'État

Consolidation dépense numérique ✓

Conseil en pilotage de projets ✓

Green Tech

(nouveau) Ressources de la transformation numérique

BETA

Concevoir des services publics numériques autrement

Labo ✓

Consolidation du cycle de vie des Startups d'État ✓

Réseau d'incubateurs de Startups d'État

Pérennisation des Startups d'État

Brigade d'intervention numérique

TALENTS

Attirer et fidéliser les talents du numérique, et accompagner les managers publics dans l'usage du numérique

Talents d'intérêt général ✓

Bourse des projets et expertises

Attractivité numérique

Manager numérique

TRANSFO

Appuyer la transformation publique par le numérique

Analyse des problèmes administratifs

Conseil en stratégie de transformation numérique

Dématérialisation de qualité

Numérique de qualité pour l'agent

Inclusion numérique ✓

(nouveau) Transformation numérique des territoires

(nouveau) Administration proactive

✓ Objectif atteint pour ces actions, qui sortent du programme TECH.GOUV



DATA

Exploiter tout le potentiel des données au service des politiques publiques

OBJECTIF : simplifier les procédures administratives et créer des services numériques innovants en accélérant la circulation des données

Conscient de l'importance de la révolution des données, le gouvernement français a conçu une politique ambitieuse autour de trois axes principaux : **l'échange de données** entre administrations pour alléger les démarches des usagers, **la mise à disposition de données de qualité**, favorisée par le principe de l'ouverture par défaut et facilitée par le recours aux API, et enfin **l'exploitation des données** en vue d'améliorer l'efficacité de l'action publique.

Cette ambition a été renforcée dans le cadre de la **circulaire du 27 avril 2021 signée par le Premier ministre** relative à la politique publique de la donnée, des algorithmes et des codes sources.

Où en est-on mi-2021 ?

Mis en place fin 2019, **le guichet Dites-le-nous une fois (action DA1)** accompagne les acteurs publics dans l'application de ce principe, qu'ils soient fournisseurs de services ou de données. L'objectif d'accélération est atteint, ce projet est sorti de TECH.GOUV et se poursuit au sein de la DINUM.

Une **doctrine commune** est en cours d'élaboration pour permettre à chaque administration productrice de données de les partager en toute autonomie avec celles qui en ont besoin. Elle définira les principes stratégiques et les technologies essentielles en matière d'échange de données. En parallèle, des développements d'API au sein de toute l'administration sont en

cours, orchestrés par la DINUM.

Hubee, le hub d'échange de données entre administrations – refonte de la plateforme d'échange et de confiance – est entré en service, son déploiement a débuté au 1^{er} semestre 2021 (**action DA2**).

Des projets concrets s'appuyant sur cette circulation des données facilitée sont menés, comme **le dossier numérique citoyen (action DA3)** et **le dossier numérique de l'agent (action DA4)**. Tous deux sont en phase d'expérimentation pour s'assurer de leur adéquation au besoin avant de les généraliser.

Enfin, la mise en place de **l'archivage électronique** permet de garantir la valeur probante des échanges de données et des démarches – c'est-à-dire leur bonne conservation et leur intégrité. Trois ministères collaborent actuellement au développement de l'interface de la solution interministérielle **Vitam accessible en service (action DA5)** avec une communauté composée d'acteurs publics comme privés.

Une action supplémentaire « **Éclairer les décisions publiques par la donnée** » (**action DA6**) a été initiée mi-2020, suite à la crise sanitaire. Elle développe au sein des administrations la culture du pilotage par la donnée (analyse, prospective et tableaux de bord).

Une nouvelle action est ajoutée mi-2021 : le **dossier numérique de l'entreprise (action DA7)**. Son objectif : créer un produit qui donne une vision exhaustive des données relatives aux personnes morales.

- DATA -

Feuille de route 2019-2022

ACTION DA1 → Guichet Dites-le-nous une fois

Objectif atteint ✓

Créer un point d'accès unique permettant aux administrations de mettre en œuvre le principe Dites-le-nous une fois

DINUM

- Consolider et publier les contenus sur un point d'accès unique
- Développer un catalogue présentant les données disponibles sur les usagers et les entreprises pour échange entre administrations
- Présenter les cas d'usage en matière de simplification de démarches
- Présenter l'offre de service DINUM (appui juridique, technique, conseil)
- Demander aux administrations de faire remonter les besoins en matière de circulation de données

Fait

ACTION DA2 → Datapedia

Créer une plateforme d'échange de données inter-administrations

DINUM

- Identifier des briques existantes au sein des administrations et celles qui pourront être mutualisées pour profiter à toutes les administrations, et cartographier leur articulation dans une architecture globale qui devra être partagée avec l'ensemble des ministères.
- Projet Hubee : Refondre la plateforme d'échange et de confiance (PEC) par laquelle transitent les flux de données des démarches de service-public.fr

Identification achevée (Hubee, API Entreprise, API Particulier, DataPass, api.gouv.fr, solutions d'API management) Finalisation de la cartographie fin 2021

En cours. Déploiement progressif entamé en 2021, poursuite en 2022

ACTION DA3 → Dossier numérique citoyen

Créer un dossier numérique citoyen, qui offrira aux usagers et citoyens une vision à 360°, et en toute transparence, de leurs relations avec les organismes publics



Parmi les fonctionnalités envisagées, permettre de :

- consulter la liste des informations dont les administrations disposent sur les citoyens et générer des justificatifs ;
- suivre les échanges de données que les administrations effectuent entre elles pour faciliter les démarches ;
- développer une fonction de notifications permettant d'informer les citoyens de l'avancement du traitement de leurs dossiers.

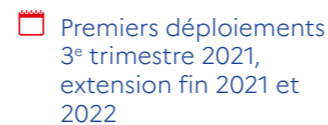


ACTION DA4 → Dossier numérique de l'agent

Créer un dossier numérique de l'agent public, qui lui permettra d'accéder à l'ensemble des informations sur sa carrière (affectations, corps-grades, contrats...)



- Proposer aux agents, sur un espace personnel numérique sécurisé, leur information carrière, leurs bulletins de paie et leurs informations retraite
- Mettre en place la portabilité des données pour l'ensemble des agents publics, titulaires et contractuels



ACTION DA5 → Vitam accessible en service

Offrir un service d'archivage des données et documents des administrations en utilisant le logiciel interministériel Vitam



- Ouvrir un service à destination des services d'archives et des DSI pour intégrer et gérer la fonction archivage dans les processus internes
- Ouvrir un service à destination des agents publics leur permettant d'archiver les pièces administratives numériques



ACTION DA6 → Éclairer les décisions publiques par la donnée

Systematiser l'usage des données pour éclairer les décisions publiques



- Sensibiliser les responsables publics au pilotage par la donnée
- Constituer une boîte à outils générique, mobilisable pour traiter les besoins spécifiques, et basée sur les meilleures pratiques des ministères (référentiels de schémas de données, données de référence, socle d'API, composants IA, etc.)
- Accompagner des projets de mise à disposition, de restitution et d'analyse de données influençant effectivement les cadres dirigeants dans leurs décisions



ACTION DA7 → Dossier numérique de l'entreprise

Nouveau

Donner une vision exhaustive des données relatives aux personnes morales



- Mettre en service un dossier numérique de l'entreprise avec les données publiques, à partir de cas d'usage concrets
- Ouvrir un espace privé pour les responsables d'entreprise, avec possibilité de consulter et demander la correction de données non publiques





INFRA

Construire et opérer des infrastructures et des services numériques mutualisés

OBJECTIF : concentrer les efforts budgétaires et les compétences sur les infrastructures (réseaux et services de base) les plus utiles au bon fonctionnement de l'État

Réseau fixe et mobile, cloud, outils de travail numériques... certaines infrastructures et services numériques clés répondent à des **besoins partagés** par la grande majorité des administrations. Pour des raisons économiques, d'excellence technique ou pour permettre des usages interministériels, leur **mutualisation** s'impose. C'est la logique qui a soutenu la mise en place du réseau interministériel de l'État (RIE), qui est entré avec TECH.GOUV dans une nouvelle phase.

À travers le programme, il s'agit de concentrer les ressources budgétaires et humaines sur **la construction, l'opération et l'évolution des infrastructures communes les plus utiles.**

Où en est-on mi-2021 ?

La mission INFRA a vu son ambition renforcer suite à la crise Covid-19.

Le projet d'**amélioration de la résilience du RIE (action IN1)**, qui vise notamment à permettre son usage en situation de crise (catastrophe naturelle, crise sanitaire...) et ainsi à renforcer la protection des intérêts essentiels de l'État et des usagers, est entré en phase opérationnelle. Les premiers liens d'une deuxième boucle optique seront mis en service au

quatrième trimestre 2021, le projet se poursuivra jusqu'à fin 2022.

Le Gouvernement a adopté en mai 2021 la doctrine **« Cloud au centre »**, qui met le Cloud au cœur de la transformation numérique des ministères. En ce qui concerne l'offre de **Cloud interne**, dédiée aux données et applications sensibles de l'État, les synergies vont être renforcées (**action IN3**) entre les offres qui le composent – le Cloud PI et Nubo - de manière à faire progresser la qualité des services proposés et à rendre l'offre plus homogène.

Au sein du **Cloud commercial**, ouvert à toutes les administrations, l'émergence d'une offre de **Cloud de confiance** performante sera favorisée (**action IN4**). Des actions seront menées afin de soutenir le développement de la culture Cloud au sein des équipes informatiques de l'État.

L'**action IN6 Sac à dos numérique de l'agent public (SNAP)** se poursuit. Elle vise à construire une offre d'outils et de services collaboratifs numériques partagée entre tous les agents de l'État, leur permettant de travailler ensemble plus efficacement. Elle offre une alternative maîtrisée face aux solutions du marché, en conformité avec la nouvelle doctrine « Cloud au centre » de l'État.

- INFRA -

Feuille de route 2019-2022

ACTION IN1 → Résilience RIE et Rimbaud

Évaluer les attentes et définir les règles de labellisation de produits et services numériques



DINUM

→ Réaliser une étude d'architecture

📅 Étude achevée en 2019

→ Faire évoluer la résilience des points d'intérêt vitaux

📅 Projet 2020-2022
Déploiement à partir du 2nd semestre 2021

→ Assurer le fonctionnement et la supervision renforcée du RIE

ACTION IN2 → Convergence des grands réseaux

Faire converger le réseau interministériel de l'État et le réseau radio du futur (RRF)



Ministère de l'Intérieur

→ Réaliser une étude d'architecture

📅 2021

→ Mener les premiers travaux techniques préparant la convergence

📅 2022

ACTION IN3 → Cloud interne

Offrir un Cloud interne de l'État pour accueillir au niveau interministériel les données et applications sensibles



DINUM

→ Suivre l'industrialisation des deux offres de services de Cloud interne PI (porté par le ministère de l'Intérieur) et Nubo (ministères économiques et financiers, DGFIP) et le développement de leurs synergies

📅 Fin 2022

ACTION IN 4 → Adoption Cloud au centre


Stimuler une offre de Cloud commercial présentant les caractéristiques de confiance attendues, et soutenir l'appropriation des opportunités Cloud par les équipes informatiques de l'État

 DINUM

→ Faire émerger une offre performante de Cloud commercial de confiance (SecNumCloud, immune au droit extracommunautaire, mieux connectée au RIE)

 Mi-2022

→ Constituer une équipe multi-ministérielle d'appui à l'adoption de la culture Cloud

 Plusieurs projets accompagnés d'ici mi-2022, extension au 2nd semestre 2022

ACTION IN 5 → Environnement de travail numérique de l'agent

Objectif atteint 

Créer et déployer à large échelle des outils et services numériques de nouvelle génération pour les agents

 DINUM

→ Déployer Tchap, la messagerie instantanée de l'État

→ Déployer un outil interministériel de webconférence (Webconf)

→ Expérimenter le poste de travail du futur, des solutions collaboratives et de mobilité (2019)

→ Décliner l'expérimentation selon les situations (mobilité, télétravail, flex office)

→ Industrialiser et déployer progressivement des solutions adaptées aux différentes situations rencontrées (à partir de 2020)


 Fait

ACTION IN 6 → Sac à dos numérique de l'agent

Donner accès à tous les agents à des infrastructures et des outils numériques efficaces permettant le travail sur site autant que le télétravail

 DINUM

→ Définir le socle interministériel d'outils auxquels les agents doivent avoir accès, à partir d'une démarche tournée vers les usages

 Principes validés aux 2nd semestre 2020 et 1^{er} semestre 2021, formalisation au 3^e trimestre 2021

→ Mettre en place une offre interministérielle en fonction des besoins d'appui des ministères et de l'intérêt de la mutualisation

→ Assurer la mise en cohérence avec le socle de l'offre dans l'ensemble des ministères, du matériel jusqu'aux outils permettant le travail collaboratif.

 En continu, jusqu'à 2022

→ Continuer à faire vivre et enrichir l'offre des services numériques issue de l'action IN5



PILOT

Accompagner la conception et le pilotage des systèmes d'information de l'État

OBJECTIF : développer la culture du pilotage et renforcer la performance du système d'information de l'État

Pour **fournir un meilleur service aux citoyens et aux agents**, l'État a besoin de **systèmes d'information plus performants et en phase avec les technologies d'aujourd'hui**. Parfois surdimensionnés, trop longs, trop coûteux... les grands projets informatiques ne se passent pas toujours comme prévu.

Où en est-on mi-2021 ?

Jusqu'en 2019, la DINSIC – avant de devenir la DINUM – validait le lancement des grands projets informatiques de l'État (supérieurs à 9 millions d'euros) et en contrôlait le bon déroulement.

L'**offre de conseil en amont (action PI2)**, lancée fin 2019, qui propose aux ministères de **les soutenir dans la conception et la conduite de leurs grands projets SI**, rencontre un large succès.

Le **suivi des dépenses numériques** de l'État (**action PI1**) a été outillé et expérimenté.

Les méthodologies élaborées, comme la version mise à jour de la méthode Mareva d'analyse et de remontée de la valeur, sont maintenant utilisables de manière courante. L'objectif d'accélération est atteint et ce projet est sorti du programme TECH.GOUV pour se poursuivre de manière pérenne au sein de la DINUM.

Les travaux sur le volet **Green Tech** (Numérique écoresponsable) (**action PI3**) ont débuté par l'association des nombreux acteurs dans le domaine. Plusieurs livrables, notamment une première version du « Guide pratique pour des achats numériques responsables », ont été mis à disposition.

Un nouveau projet, **Ressources de la transformation numérique (action PI4)**, est créé afin que les ministères disposent d'éléments de benchmark en matière de ressources humaines et budgétaires consacrées à la transformation numérique.

- PILOT - Feuille de route 2019-2022

ACTION PI1 → Consolidation dépense numérique

Objectif atteint ✓

Mieux connaître et maîtriser les dépenses numériques de l'État

DINUM

- Mesurer les dépenses par projet
- Évaluer l'impact budgétaire des investissements numériques
- Contribuer aux stratégies interministérielles d'achat
- Appuyer l'évaluation budgétaire des projets SI de l'État et développer une culture de l'investissement et de l'innovation dans le domaine numérique

Fait : phase de construction achevée

ACTION PI2 → Conseil en pilotage des projets

Objectif atteint ✓

Mettre en place une offre de conseil en pilotage de projets numériques

DINUM

- Accompagner le cadrage, l'analyse et le pilotage des projets ministériels
- Promouvoir une culture du « désendettement technique »
- Soutenir l'emploi des méthodes agiles dans les projets SI


Fait. Montée en puissance prévue jusqu'en 2022


ACTION PI3 → Green Tech (Numérique écoresponsable)

Maîtriser l'impact environnemental du numérique de l'État

→ Définir une stratégie interministérielle (politique d'achat, architectures) de développement du numérique écoresponsable, et publier des guides facilitant l'appropriation de la démarche

 Ministère de la Transition écologique et DINUM

 Guide sur les écogestes en matière de numérique et guide de calcul de l'empreinte numérique (ADEME) au 2nd semestre 2021

 Guide d'achat publié au 1^{er} semestre 2021, référentiel d'écoconception au 2nd semestre 2021

 Plan d'action interministériel début 2022

ACTION PI4 → Ressources de la transformation numérique

Nouveau

Mesurer dans la durée l'effort financier et humain dédié au numérique par les ministères

→ Production d'un parangonnage des ressources humaines et financières consacrées aux fonctions numériques dans les ministères

 DINUM

 1^{er} semestre 2022



TALENTS

Attirer et fidéliser les talents du numérique et accompagner les managers publics dans l'usage du numérique

OBJECTIF : favoriser la réussite de la transformation numérique de l'État et garantir sa souveraineté numérique

La gestion des compétences est un facteur crucial de réussite pour tous les acteurs du numérique. Le secteur public, en compétition avec le secteur privé et l'international sur les profils numériques, doit jouer avec les mêmes règles, utiliser ses atouts spécifiques (sens de la mission, dimensionnement des projets, diversité des actions...) pour parvenir à **être attractif**.

Au-delà du **recrutement** et de la **fidélisation de profils spécialisés**, il est aussi indispensable de **diffuser parmi tous les managers publics la culture du numérique** et son usage pour la transformation de l'État. Dans ces perspectives, à travers le programme TECH.GOUV, la DINUM mène des actions ciblées, en partenariat avec la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP).

Où en est-on mi-2021 ?

Sorti du programme TECH.GOUV en 2020, l'objectif d'accélération étant atteint, le programme **Entrepreneurs d'Intérêt Général (EIG) (action TA1)** se poursuit au rythme d'une promotion par an.

Le **dispositif de coopération interministérielle (action TA2)** permettant le **prêt ponctuel d'expertises numériques** entre administrations n'a pas donné de résultats probants. Il est en cours de refonte.

Diverses opérations sont menées pour **dynamiser la filière numérique** publique et **attirer les talents tech** au sein de l'État (**action TA3**) : le Forum de l'emploi tech de l'État, « Vis mon job », une opération d'immersion offerte aux étudiants, une campagne de recrutement d'alternants avec Diversifiez vos talents, l'accompagnement des femmes du numérique...

Enfin, les actions d'**acculturation des cadres dirigeants au numérique** se poursuivent, notamment immersion et mentorat de haut niveau (**action TA4**).

- TALENTS -
Feuille de route
2019-2022

ACTION TA1 → Talents d'intérêt général

Objectif atteint ✓

Piloter le programme annuel Entrepreneurs d'Intérêt Général

🏛️ DINUM

- Gérer les appels à projets et à candidatures et les cofinancements
- Animer les programmes Entrepreneurs d'Intérêt Général et Designers d'Intérêt Général
- Pérenniser le dispositif et les talents les plus prometteurs

📅 Fait

ACTION TA2 → Bourse des projets et expertises

Permettre le partage ponctuel d'expertises au sein de l'administration pour contribuer aux projets numériques

🏛️ DINUM

- Expérimenter des partages ponctuels d'expertises entre administrations, puis généraliser le dispositif

📅 Expérimentation réalisée. Résultats limités, refonte du dispositif en cours

- Constituer des viviers d'experts numériques internes et externes à l'État

📅 En cours de généralisation d'ici à 2022

ACTION TA3 → Attractivité numérique

Agir sur le cadre normatif et mettre en place des actions visant à développer une filière numérique publique attractive

🏛️ DINUM, ministères économiques et financiers et ministère des Armées

- Développer des partenariats avec des CFA labellisés Grande École du Numérique

📅 Fait

- Accompagner les talents féminins du numérique au sein de l'État pour en favoriser la mixité de la filière

📅 Dispositif lancé

- Expérimenter une opération d'immersion dans les services du numérique de l'État pour les étudiants (Vis mon job)

📅 Fait

- Mettre en place une stratégie d'image employeur de l'État dans le domaine du numérique, notamment à travers la création d'un site de valorisation des métiers du numérique au sein de l'État

📅 En cours, première version du site au 2nd semestre 2021, montée en puissance en 2022

ACTION TA4 → Manager numérique

Accompagner les managers publics aux méthodes de travail numériques et aux leviers de la transformation numérique

🏛️ DINUM et ministères économiques et financiers

- Animer un réseau de mentors publics du numérique, et accompagner des directeurs d'administration centrale

📅 Offre lancée avec de premiers mentorats en 2020, montée en puissance en 2021 et 2022

- Mettre en place des formations « manager à l'ère du numérique » à destination du management intermédiaire

📅 Lancé au 2nd semestre 2020. Extension en 2021



BETA

Concevoir des services publics numériques autrement

OBJECTIF : promouvoir des technologies et des méthodes innovantes de création de services publics numériques

Expérimentation, amélioration continue, preuves de concept... la création de services publics numériques innovants exige des **outils performants** et des **méthodes de travail agiles et ouvertes**. Ces méthodes ont éclos au sein de l'**incubateur de Startups d'État** de la direction interministérielle du numérique (**beta.gouv**) qui conçoit des services innovants centrés sur les agents et les usagers. Ce dispositif, qui a démontré sa valeur, doit passer à l'échelle.

Où en est-on mi-2021 ?

En soutien à cette culture de l'innovation numérique, un **accompagnement technique et méthodologique** est proposé aux administrations pour les aider à créer des services innovants qui répondent au mieux aux besoins des usagers ; la majorité des ministères dispose maintenant de leur **incubateur de Startups d'État (action BE3)**.

Désormais consolidé, le **cycle d'investissement des Startups d'État et de Territoires (action BE2)** (investigation des irritants, identification des produits les plus prometteurs, sélection de ceux sur lesquels investir, arrêt ou croissance du service selon sa réussite) sort du programme TECH.GOUV et intègre les activités récurrentes.

Depuis le lancement de TECH.GOUV, les travaux sur les Startups d'État et leur incubation (**actions BE2 et BE3**) se sont poursuivis avec une montée en nombre et en budget, signe de la vigueur de l'approche.

L'**impact** des produits développés au sein du réseau des incubateurs ministériels est maximisé afin qu'ils deviennent des **services pérennes** gérés par les administrations elles-mêmes, en lien avec les enjeux et le contexte du numérique public existant (**action BE4**). Cette phase de pérennisation, fin du cycle de vie des Startups d'État, a été étudiée sur des cas concrets, et un guide méthodologique a été produit.

Par ailleurs, l'État développe son expertise dans les technologies de pointe telles que l'**intelligence artificielle** ou la **robotisation des processus** afin d'en exploiter tout le potentiel. Des expérimentations ont été menées en collaboration avec le monde de la recherche pour **déployer le meilleur de la technologie au sein de l'État (action BE1)**. Les projets expérimentaux d'intelligence artificielle, lancés en 2019, ont quitté le programme TECH.GOUV et sont devenus une activité permanente de la DINUM (Lab IA).

Le recours aux GovTech innovantes est désormais porté par la mission LABEL.

La **brigade d'intervention numérique (action BE5)** a été constituée sous la forme d'une petite équipe noyau au sein de la DINUM, et a montré son utilité en produisant plusieurs services numériques dans des délais courts en 2020 et 2021. Parmi les réalisations notables : la mise en place de santepsy.etudiant.gouv.fr, pour le compte du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

- BETA - Feuille de route 2019-2022

ACTION BE1 → Labo		Objectif atteint ✓
Développer une expertise des nouvelles technologies pour les services publics		🏛️ DINUM
→ Mettre en place un laboratoire d'intelligence artificielle		📅 Fait
→ Monter des partenariats de recherche en intelligence artificielle		📅 Expérimenté avec succès sur IA, RPA et chatbots. Action transformée en Lab GovTech (action LA5).
→ Investiguer l'usage de nouvelles technologies (robotisation des processus, edge computing, IoT, etc.)		
ACTION BE2 → Consolidation du cycle de vie des Startups d'État		Objectif atteint ✓
Investiguer, sélectionner et accompagner les Startups d'État		🏛️ DINUM
→ Développer l'identification des irritants de service public et leur investigation pour lancer des Startups d'État et de Territoires		📅 Fait : processus et organisation mis en place. Montée en puissance atteinte en 2021
→ Identifier les Startups d'État et de Territoires prometteuses en termes d'impact pour leur fournir un appui interministériel (coaching et financement)		
ACTION BE3 → Réseau d'incubateurs de Startups d'État		
Développer et animer le réseau des incubateurs de Startups d'État et de Territoires		🏛️ DINUM
→ Appuyer la création d'incubateurs de Startups d'États ministériels		📅 La quasi-totalité des ministères ont créé un incubateur. Cible 100% en 2022
→ Assurer un fonctionnement en réseau des incubateurs ministériels et de la DINUM		

ACTION BE 4 → Pérennisation Startups d'État

Accompagner la pérennisation des Startups d'État et de Territoires à succès



→ Créer un cadre pour la fin du cycle d'une Startup d'État ou de Territoire (pérenniser l'équipe produit, transférer son portage le cas échéant, arrêt des produits les moins impactants) et assurer sa bonne mise en œuvre pour les Startups matures

📅 Guide méthodologique publié en 2021. Amélioration continue en 2022

→ Faire émerger des produits d'ambition nationale

📅 En cours (plusieurs produits à très fort impact national)

ACTION BE 5 → Brigade d'intervention numérique

Monter une brigade d'intervention numérique pour dépanner les projets prioritaires de l'État



→ Définir une organisation basée sur un noyau interministériel, pouvant constituer des équipes produits pour renforcer ou amorcer les projets prioritaires du Gouvernement

📅 Noyau interministériel préfiguré avec succès au 2nd semestre 2020. Pérennisation pour 2022 en préparation

→ Animer la communauté et faciliter la mobilisation des talents sur des missions

📅 Mi-2022

→ Promouvoir la contribution des agents de l'État à la brigade



TRANSFO

Appuyer la transformation publique par le numérique

OBJECTIF : soutenir, sur le volet numérique, les projets de transformation conduits par les ministères et leurs opérateurs

Habités dans leur vie privée à utiliser des services en ligne ergonomiques et simples d'accès, les citoyens et les agents publics expriment les mêmes attentes dans la sphère administrative.

Il ne s'agit pas de simplement « plaquer » du numérique sur un service existant, mais bien de **le questionner et le repenser globalement, en tirant profit de toutes les opportunités offertes par le numérique**. Au-delà du service en lui-même, cela demande aussi de **revoir la relation à l'utilisateur, les processus internes, l'organisation, mais aussi les méthodes et outils de travail des agents**.

La mission TRANSFO de TECH.GOUV **appuie cette nécessaire transformation par le numérique** des politiques et services publics et d'en assurer la qualité, en accord avec les attentes des usagers et des agents.

Où en est-on mi-2021 ?

Le guichet unifié d'analyse des problèmes administratifs (**action TR1**) mis en place au premier trimestre 2020 a permis de répondre à une quarantaine de sollicitations de la part de directions d'administrations ou d'opérateurs. Les demandeurs ont ainsi été orientés vers l'appui pertinent au sein de la DINUM ou de la DITP, et dans certains cas une première analyse a été réalisée. Certaines ont abouti à une mission de **conseil en stratégie de transformation numérique de la DINUM** également mise en place début 2020 (**action TR2**), ou vers l'un ou l'autre des dispositifs numériques proposés par la DINUM.

Deux nouvelles actions intègrent la mission TRANSFO :

- le programme **Transformation numérique des territoires (TNT) (action TR6)**, qui offre un nouvel élan à la coopération État-collectivités, prenant la suite du programme DCANT ;
- et **Administration proactive (action TR7)**, chantier annoncé par le Premier ministre à l'occasion du 6e comité interministériel de la transformation publique (CITP) le vendredi 23 juillet, et dont l'objectif est d'inverser la logique administrative habituelle en poussant spontanément vers l'utilisateur l'information avant qu'il ne la demande concernant ses droits et obligations mais aussi en l'aidant à accéder à ses droits.

L'offre de **conseil en stratégie de transformation numérique (action TR2)** auprès des décideurs publics a été mobilisée pour de nouvelles missions à portée ministérielle ou interministérielle, notamment pour le ministère de la Mer, ou pour plusieurs ministères en matière de transformation des politiques RH et immobilière via la mise en place du flex office.

La DINUM pilote **la qualité des démarches en ligne (action TR3)**, et rend publics les résultats dans un **observatoire**. Un travail en matière d'inclusion numérique a été mené en appui de la DITP concernant l'accueil omnicanal dans le réseau des structures France Services, pour le compte de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Le suivi de la **qualité de l'environnement de travail numérique des agents publics (action TR4)** est également en place depuis fin 2019 et donne lieu à une enquête annuelle préparée avec l'ensemble des ministères. Ses résultats éclairent les décisions d'investissement dans les matériels et les services numériques mis à la disposition des agents.

- TRANSFO -
Feuille de route
2019-2022

ACTION TR1 → Analyse des problèmes administratifs

Mettre en place un guichet unifié d'analyse des problèmes administratifs à potentiel numérique et d'orientation vers la ou les solutions recommandées (mission de conseil, projet mutualisé ou sur mesure, solution logicielle du marché, Startup d'État, solution organisationnelle, etc.)



- Construire l'offre en partenariat avec les directeurs du numérique ministériels
- Appuyer en priorité les directeurs d'administration centrale (DAC) puis les chefs de service territoriaux
- Constituer un pôle mutualisé au sein de la DINUM pour soutenir les demandes des directions du numérique ministérielles

Ouverture de l'offre réalisée au 2^e trimestre 2020. Montée en puissance jusqu'en 2022

ACTION TR2 → Conseil en stratégie de transformation numérique

Mettre en place une offre de conseil en stratégie de transformation numérique, en partenariat avec les directions du numérique ministérielles et en coordination avec la DITP



- Constituer une équipe interministérielle de conseil
- Préfigurer l'offre en réponse aux sollicitations de cadres dirigeants de l'administration en s'appuyant sur les expertises internes à la DINUM et DITP
- Faire évoluer l'offre à compter selon les besoins exprimés par les ministères

Offre lancée au 2^e trimestre 2020. Montée en puissance jusqu'en 2022

ACTION TR3 → Dématérialisation de qualité

Piloter la mise en œuvre de la stratégie de dématérialisation des principales démarches administratives



- Évaluer la qualité des services numériques perçue par les usagers et publier les résultats (observatoire)
- Appuyer les administrations pour atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs
- Élaborer et piloter des plans d'amélioration continue (marketing des services en ligne, parcours et expérience usagers, etc.)

Fait

Mi-2022

ACTION TR4 → Numérique de qualité pour l'agent

Mesurer et suivre la qualité de l'environnement numérique de travail de l'agent



- Élaborer et publier le « baromètre numérique de l'agent » pour recueillir l'avis des agents de l'État quant à la qualité de leurs outils et services numériques
- Construire les plans d'amélioration continue et suivre leur mise en œuvre
- Collecter et mesurer l'appréciation des agents sur leurs principaux outils numériques


2^e enquête lancée fin 2020, 3^e enquête réalisée mi-2021

Fin 2022


2022

ACTION TR5 → Inclusion numérique**Projet clôturé** ✓**Appuyer la conception d'actions en matière d'inclusion numérique et d'assistance administrative par le numérique, en liaison avec la DITP et l'ANCT** DITP, ANCT et DINUM

- Déployer une stratégie d'assistance et d'outillage en multicanal (téléphone, numérique, accueil physique)
- Mettre en place une stratégie d'accès étendu aux services publics grâce au numérique

 Réalisé en 2020-2021 via un appui au programme France Services

- Mettre en œuvre la politique d'accessibilité des services publics numériques pour les personnes en situation de handicap

 Clôturé en 2021 (intégré dans l'observatoire de la qualité des démarches en ligne)**ACTION TR6 → Transformation numérique des territoires****Nouveau****Développer la coopération État-collectivités en matière de numérique dans les territoires** DINUM et associations d'élus

- Organiser et mettre en place opérationnellement, avec les partenaires, le nouveau programme Transformation numérique des territoires (TNT) (prenant la suite du programme DCANT)

 Fin 2021

- Accélérer les projets du programme à l'aide des budgets du volet « Transformation numérique des collectivités territoriales » du plan France Relance

 Fin 2022**ACTION TR7 → Administration proactive****Nouveau****Développer une administration qui va au-devant des besoins administratifs des usagers** DINUM

- Cadrer le programme avec les ministères

 4^e trimestre 2021

- Identifier et mettre en œuvre les premiers cas d'usage de cette approche pour les usagers

 Fin 2021-2022

GOVERNANCE DE TECH.GOUV

PILOTAGE

Le pilotage du programme TECH.GOUV est assuré par la direction interministérielle du numérique (DINUM). En son sein, la direction de programme en **élabore la stratégie, assure la gouvernance d'ensemble, anime le collectif interministériel** qui y contribue et l'ensemble des écosystèmes (État, collectivités territoriales, entreprises, associations, citoyens...).

Elle participe à la représentation technique de l'État français **dans les instances européennes** sur les sujets d'e-gouvernement.

Elle **coordonne la communication interministérielle** portant sur les actions numériques de l'État, en liaison avec le service d'information du Gouvernement (SIG).

Elle **anticipe, évalue et prépare les incidences sociétales et juridiques** de la transformation numérique et de la politique de l'État en la matière.

INSTANCES

La gouvernance de TECH.GOUV s'appuie sur deux organes stratégiques et opérationnels :

→ LE COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE INTERMINISTÉRIEL DU NUMÉRIQUE (COSINUM)

Présidé par la secrétaire générale du Gouvernement (SGG) et animé par le directeur interministériel du numérique (DINUM), le COSINUM réunit deux fois par an les secrétaires généraux de tous les ministères et des directeurs du budget (DB), de la transformation publique (DITP), de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), des achats de l'État (DAE) et de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

Le COSINUM définit la stratégie interministérielle du numérique de l'État et les moyens humains et budgétaires à mobiliser. Il prend connaissance de l'avancement des missions et de la progression des indicateurs de pilotage du programme TECH.GOUV, décide des inflexions nécessaires, et soumet ses conclusions au Gouvernement.

→ LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DU NUMÉRIQUE (CINUM)

Présidé par le directeur interministériel du numérique, le CINUM réunit une fois par mois les directeurs du numérique de tous des ministères, des services du Premier ministre et de la présidence de la République, ainsi que le directeur de l'ANSSI.

Il partage l'avancement des missions de TECH.GOUV et des autres chantiers numériques d'intérêt général, et prend les décisions de nature à favoriser leur succès, tout en évoquant les autres projets et problématiques numériques d'intérêt collectif ne relevant pas directement de TECH.GOUV.

Il peut être étendu au besoin à des autorités indépendantes (Cour des comptes, Conseil d'État, Assemblée nationale, Sénat) ou à des opérateurs de l'État.

Indicateurs de pilotage

TECH.GOUV

		En 2018	En 2019	En 2020	Projection fin 2021	Objectif fin 2022
LABEL	Outils et solutions numériques labellisés (total)	NM	NM	0	50	50 à 80
	Produits labellisés utilisés au moins une fois par une administration pour un projet lancé dans l'année	NM	NM	NM	NM	100 %
	Économies réalisées grâce à la mutualisation	NM	NM	NM	2 M€	10 M€
	Prototypes technologiques et numériques réalisés	NM	1	0	10	10
IDNUM	Identifications FranceConnect ✓	6 M	78 M	128 M	150 M	100 M
	Identifications AgentConnect	NM	NM	0	0,4 M	10 M
	Identifications ProConnect	NM	NM	0	10 000	1 M
DATA	Succès du recours au service de décloisonnement de l'information entre administrations	NM	44 %	48 %	58 %	80 %
	Dossiers numériques du citoyen actifs	NM	NM	0	25 000	1 M
	Dossiers numériques de l'agent actifs	NM	NM	0	60 000	100 000
INFRA	Sites prioritaires [TOP 1000] isolés du réseau de l'État sur 4h consécutives	NM	313 %	1,88 %	1,88 %	0
	Applications hébergées sur le Cloud interne de l'État (total)	60	90	160	180	200
	Agents de l'État complètement outillés pour le travail en situation de mobilité ✓	<5%	9 %	26 %	35 %	25 %
PILOT	Glissement budgétaire et calendrier des grands projets numériques (total)	30 %	34 %	27 %	21 %	20 %
	Projets numériques accompagnés par l'offre de conseil interministérielle en pilotage	NM	3	5	6	20

		En 2018	En 2019	En 2020	Projection fin 2021	Objectif fin 2022
TALENTS	Managers numériques formés (total)	NM	NM	0	90	200
	Talents numériques dans le vivier (total)	NM	NM	139	200	1000
	Mises en relation réussies projet-talent	NM	NM	1	0	50
BETA	Problèmes investigués	NM	> 46	50	140	200
	Startups d'État et de Territoires lancées	15	32	31	40	50
	Sortie dans les 12 mois du cycle de construction Startup (y compris arrêt)	NM	NM	41 %	60 %	90 %
	Startups à impact national majeur	1	1	2	3	5
	Projets conduits par la brigade d'intervention numérique ✓	0	0	1	4	2
TRANSFO	Démarches administratives phares disponibles en ligne	63 %	69 %	75 %	90 %	100 %
	Projets de transformation numérique à fort impact sur l'organisation des administrations	NM	NM	2	7	20
	Démarches administratives phares avec un fort taux de recours par les usagers à la voie numérique	33 %	53 %	52 %	55 %	70 %
	Démarches en ligne obtenant au moins une note de 7/10 auprès des usagers	NM	NM	67 %	70 %	80 %
	Niveau de satisfaction des agents vis-à-vis de leur position de travail numérique (cible au moins 7/10)	NM	NM	6,2	6,1	7
TECH.GOUV	Rang de la France dans la composante « Services publics numériques » de l'indicateur européen DESI	16	15	12	11	10
	Organisations publiques contribuant à l'initiative TECH.GOUV ✓	NM	40	40	50	50
	Organisations privées contribuant à l'initiative TECH.GOUV	NM	8	35	45	50

**DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE
DU NUMÉRIQUE**

20 avenue de Ségur - 75007 Paris

 numerique.gouv.fr

 @_DINUM

 in

 d